

PROCÈS - VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2016

CONVOCATION : 27 juin 2016
AFFICHAGE : 8 juillet 2016

L'an deux mil seize, le deux juillet à neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de BLANGY-TRONVILLE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Eric GUÉANT, maire.

PRÉSENTS : Mmes Nathalie HAVET, Véronique WARMÉ, MM. Eric GUÉANT, Olivier CARLOS, Jean-Yves GAUDEFROY, Sylvain HALGAND, Charles PRAMAGGIORE, Patrice BOUTEILLE, Pascal DÉCLE.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Sabine MAILLY
Chantal CORDELETTE
Ariane DEREUMAUX
Armel LECLERCQ
Matthieu LENGLET

ABSENT : Tristan ROBERT

PROCURATION(S) : S. MAILLY à P. BOUTEILLE
C. CORDELETTE à C. PRAMAGGIORE
A. DEREUMAUX à N. HAVET

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
Informations et compte-rendu des décisions du maire
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27/05/2016
- 3) Abrogation de la délibération n° 2016/08 - Choix des nouveaux noms de rues du lotissement des Pommiers
- 4) Instauration de l'IAT aux agents communaux relevant des catégories B et C - complément de délibération
- 5) Urbanisme : échange de parcelles Ferme Bellevue
- 6) Urbanisme : vente d'une parcelle rue Emile Roussel
- 7) Voirie/Finances : réglage de l'éclairage public
- 8) Communication : fixation des tarifs publicitaires pour insertions dans les Echos
- 9) Questions diverses.

1 : Désignation du secrétaire de séance

Mme HAVET a été désignée secrétaire de séance sur proposition de M. GUÉANT.

Pour : 12 dont 3 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

Informations et compte-rendu des décisions du maire

M. LECLERCQ a donné procuration à M. LENGLET mais celui-ci n'est pas présent à la réunion (absent excusé).

M. GUÉANT donne les résultats du sondage concernant la lettre du conseil municipal : 116 personnes ont répondu. 70 % souhaitent la recevoir après chaque conseil, 30 % 2 à 3 fois par an. 100 % des personnes la lisent en totalité. Le coût de cette publication est d'environ 3 €. La lettre du conseil se compose de 4 pages qui regroupent les informations municipales, les articles des commissions ou des adjoints et un agenda. Les conseillers municipaux demandent à être destinataires de cet agenda au fur et à mesure de sa complétude.

Commission d'Appels d'Offres : toujours un seul devis reçu concernant les travaux de sondage du terrain.

Contrat Avenir : en cours de rédaction par la Mission Locale. Mavrik HENNEGRAVE devrait commencer à travailler le 11 juillet, pour une période de 12 mois, à raison de 24 heures/semaine réparties sur 4 jours. Ce contrat sera pris en charge à hauteur de 75 % par l'Etat.

Commission Voirie : un plan de gestion pluriannuel des chemins ruraux va établir la périodicité d'entretien des chemins, le budget travaux...

Pour 2016, les travaux retenus sont : le chemin de Cachy, créer des saignées chemin de Cachy et chemin de Gentelles, chemin du cimetière vers Amiens. Un puisard est nécessaire à hauteur du hangar de triage de pommes de terre.

Le chemin d'Amiens va être refait par la SNCF à partir du 11 juillet.

Les travaux rue André Serryn commenceront fin août.

Commission Finances : la DGF (dotation globale de fonctionnement) baisse encore de 7 500 € cette année. Propositions d'économie et recettes fiscales :

- Non remplacement des postes titulaires
- Régulation de la programmation de l'éclairage public
- Abrogation de l'exonération de taxe foncière les 3 premières années pour les constructions neuves.

2 : Ajout d'un point à l'ordre du jour : proposition d'adhésion à la centrale d'achats Amiens Métropole

M. GUÉANT propose d'ajouter l'adhésion à la centrale d'achats Amiens Métropole à l'ordre du jour.

Après délibération, le conseil municipal ACCEPTE d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Pour : 12 dont 3 procurations Contre : 0 Abstention : 0

3 : Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 mai 2016

M. Tristan ROBERT a demandé que des modifications soient apportées pages 2 et 7.

Après délibération, les membres du conseil municipal ne souhaitent pas modifier le compte-rendu.

Le compte-rendu de la séance du 27 mai 2016 est approuvé tel que présenté initialement.

**Pour : 9 dont 3 procurations Contre : 0
Abstentions : 3 (M. GUÉANT, M. HALGAND, M. GAUDEFROY)**

4 : Abrogation de la délibération n° 2016/08 - Choix des nouveaux noms de rues du lotissement des Pommiers

Le projet 2018 mené par M. HALGAND se précise. M. GUÉANT pense qu'il serait opportun d'abroger la délibération n° 2016/08 et de choisir de nouveaux noms pour les rues du lotissement des Pommiers, en rapport avec l'Australie.

Propositions : rue de Tarlee, rue d'Australie, rue des Australiens, rue des héros australiens ou rue des héros d'Australie, rue des combattants australiens, Digger street, rue de Melbourne, rue du souvenir australien.

Après délibération, le conseil municipal CHOISIT les noms suivants pour nommer les rues du lotissement de l'AFUL DES POMMIERS : rue d'Australie (rue principale) et rue de Tarlee.

Pour : 12 dont 3 procurations Contre : 0 Abstention : 0

5 : Instauration de l'IAT aux agents communaux relevant des catégories B et C - complément de délibération

Le conseil municipal a délibéré en date du 1^{er} avril dernier sur l'instauration de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) aux agents communaux relevant des catégories B et C.

La Préfecture a indiqué, par courrier du 15 juin, que la délibération est incomplète dans la mesure où elle ne permet pas de déterminer l'enveloppe globale dont la commune dispose pour attribuer, individuellement, par arrêté, entre les agents d'un même grade, l'indemnité précitée.

Cette enveloppe globale se détermine en multipliant le montant annuel de référence du grade par un coefficient multiplicateur qui peut varier de 0 à 8.

Le conseil municipal DÉCIDE de compléter la délibération 2016/26 de la façon suivante : « Pour la constitution d'une enveloppe budgétaire affectée au versement de cette indemnité, il sera fait application d'un coefficient multiplicateur égal à 8 (le maximum légal étant 8) à chaque montant de base précédemment rappelé en fonction de la catégorie de rattachement de chaque agent potentiellement bénéficiaire. »

Pour : 12 dont 3 procurations Contre : 0 Abstention : 0

6 : Urbanisme : échange de parcelles Ferme Bellevue

Madame TSOPELAS, demeurant à la ferme Bellevue, a sollicité M. le Maire car elle souhaiterait clôturer la propriété et par conséquent, procéder à un échange de parcelles (voir plan joint).

M. GUÉANT rappelle que le transformateur qui est implanté sur la parcelle de M. LOMBART depuis plus de 50 ans n'est pas la propriété de la commune mais d'EDF. Il souhaite que si l'échange des parcelles est retenu par les élus, celui-ci se fasse sans aucun frais pour la collectivité. Les frais de bornage et d'enregistrement devront être portés à la charge des demandeurs.

Après délibération, les élus REFUSENT d'échanger les parcelles situées à la ferme Bellevue.

Pour : 0

Contre : 12 dont 3 procurations

Abstention : 0

7 : Urbanisme : vente d'une parcelle rue Emile Roussel

M. SUIVENG souhaite acheter une parcelle communale située rue Emile Roussel afin d'y réaliser une construction (voir plan en annexe).

Les élus examinent la parcelle concernée et DÉCIDENT de sa mise en vente au prix de 120 € le m².

Pour : 12 dont 3 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

8 : Voirie/Finances : réglage de l'éclairage public

Afin de faire des économies, M. GUÉANT propose de diminuer le temps d'éclairage public : extinction 30 minutes plus tôt le matin et allumage 30 minutes plus tard le soir.

Il faudra prévoir le réglage des horloges astronomiques.

Après délibération, le conseil municipal ACCEPTE ces propositions et DEMANDE une application dès que possible.

Pour : 12 dont 3 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

9 : Communication : fixation des tarifs publicitaires pour insertions dans les Echos

Les Echos de BLANGY-TRONVILLE seront désormais un récapitulatif de l'année avec beaucoup plus de photos qu'auparavant, pour ne pas faire double emploi avec La lettre du conseil municipal.

Lors de la dernière commission communication, il a été envisagé de rechercher des partenaires locaux pour subventionner la reprographie du magazine municipal.

Après délibération, le conseil municipal AUTORISE M. le Maire ou toute personne déléguée par lui à signer les conventions publicitaires avec les financeurs et FIXE le tarif du bandeau publicitaire à 100 €.

Pour : 12 dont 3 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

10 : Proposition d'adhésion à la centrale d'achats Amiens Métropole

L'arrêté préfectoral du 30 mars 2016 modifie notamment l'article 9 des statuts d'Amiens Métropole pour l'autoriser à constituer une centrale d'achats.

La présente délibération a pour objet de permettre l'adhésion de la commune à la centrale d'achats dont Amiens métropole serait gestionnaire et d'autoriser la signature de la convention constitutive.

C'est pourquoi le conseil municipal de BLANGY-TRONVILLE,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment son article 26,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mars 2016 modifiant les statuts d'Amiens métropole,

APPROUVE la convention constitutive de la centrale d'achats AMCA et AUTORISE le maire à la signer,

DÉCIDE que la commission d'appel d'offres d'Amiens métropole est compétente pour, selon le cas, attribuer ou émettre un avis sur les marchés, accords-cadres, avenants et d'une manière générale, sur les procédures lancées au titre de la centrale d'achat.

Pour : 12 dont 3 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

11 : Questions diverses

M. HALGAND s'interroge sur le fait de créer une association ou un comité pour gérer les événements de 2018 car il souhaiterait que soit mis en place un sponsoring et pouvoir gérer le budget dédié à ces commémorations indépendamment de celui de la commune. M. GUÉANT lui propose de créer un comité de gestion ou un budget annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 15.

Prénom et nom	Signature
Eric GUÉANT - Maire	
Nathalie HAVET - 1 ^{ère} adjointe	
Patrice BOUTEILLE - 2 ^{ème} adjoint	
Sylvain HALGAND - 3 ^{ème} adjoint	
Véronique WARMÉ - 4 ^{ème} adjointe	
Olivier CARLOS	
Sabine MAILLY	Procuration à M. Patrice BOUTEILLE
Pascal DÈCLE	
Armel LECLERCQ	Absent excusé
Chantal CORDELETTE	Procuration à M. Charles PRAMAGGIORE
Jean-Yves GAUDEFROY	
Tristan ROBERT	Absent
Charles PRAMAGGIORE	
Ariane DEREUMAUX	Procuration à Mme Nathalie HAVET
Matthieu LENGLET	Absent excusé